

Informations pour faire un don en faveur des victimes du Séisme de Kumamoto(avril 2016)

le 26 avril 2016

Nous vous remercions vivement pour vos nombreux messages de soutien et offres de dons suite au séisme survenu au Japon le 14 avril 2016 dans la préfecture de Kumamoto dans la région de Kyushu.

Pour répondre à un grand nombre d'offres d'aide, l'Ambassade du Japon a mis en place un compte bancaire pour recueillir vos dons. Ces dons seront redistribués aux victimes du séisme par l'intermédiaire du Gouvernement japonais.

**Comment faire un don ?**

Les dons peuvent être faits en espèces, par chèque ou par virement bancaire. Si vous désirez faire un don auprès de l'Ambassade du Japon, vous pouvez le faire soit :

**1. en venant directement à l'Ambassade pendant nos horaires d'ouverture**

Du Lundi au Vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

**suivante :**

AMBASSADE DU JAPON  
Immeuble SONIT 5ème étage, Hamadallaye, ACI2000  
Rue 252, Porte 1170, BAMAKO

et en indiquant sur papier libre vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

l'Ambassade décline toute responsabilité dans le cas où la poste égarerait votre courrier.

**2. par virement bancaire** (Références bancaires pour virement)

Période des inscriptions : Jeudi 30 juin 2016  
Nom du bénéficiaire : AMBASSADE DU JAPON

SWIFT Code : BIPMMLBA

Numéro de compte : 25114510507-67

Nom de la banque : BIM s.a(Banque Internationale pour le Mali s.a)

Nom de la Succursale : AGENCE PRINCIPALE BOLIBANA

ou bien,

Nom du bénéficiaire : The Japanese Red Cross Society

SWIFT Code : SMBCJPJT

Numéro de compte : 026-8372918

Nom de la banque : SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION

Nom de la Succursale : GINZA BRANCHI

[Renseignements]

Ambassade du Japon au Mali

Tél. : +223 20 70 01 50